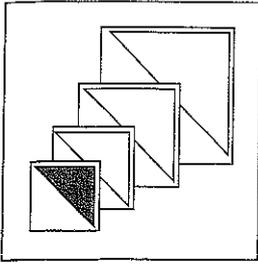


Jacques BASTIANELLI

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé E.S.C.

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
ET RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

ARCADE ASSISTANCE SERVICES
65, avenue Jules Cantini
13006 – MARSEILLE



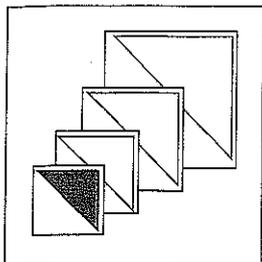
Jacques BASTIANELLI

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé E.S.C.

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

ARCADE ASSISTANCE SERVICES
65, avenue Jules Cantini
13006 - MARSEILLE



Jacques BASTIANELLI

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé E.S.C.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 7 avril 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « ARCADE ASSISTANCE SERVICES » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

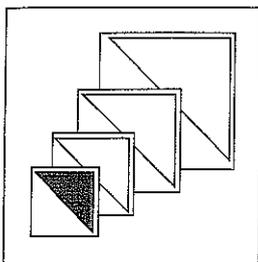
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont – au regard des règles et des principes comptables français – réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ⇒ certains principes comptables appliqués par « ARCADE ASSISTANCE SERVICES » impliquent une part de jugements et d'estimations. La mise en œuvre de ces jugements et estimations concerne principalement la valorisation des provisions pour fonds de roulement.



Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

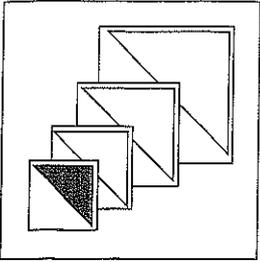
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier, dans le rapport d'activités 2008 présenté par votre directeur et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Marseille, le 4 mai 2009.

Jacques BASTIANELLI,
commissaire aux comptes,
membre de la Compagnie régionale d'Aix en Provence.

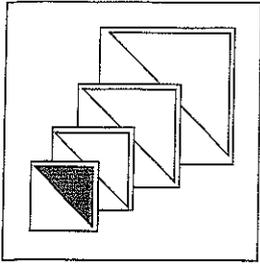


Jacques BASTIANELLI

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé E.S.C.

**RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

ARCADE ASSISTANCE SERVICES
65, avenue Jules Cantini
13006 – MARSEILLE



Jacques BASTIANELLI

Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômé E.S.C.

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence de telles conventions

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

A Marseille, le 4 mai 2009.

Jacques BASTIANELLI,
commissaire aux comptes,
membre de la Compagnie régionale d'Aix en Provence.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2008			31/12/2007
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 273	5 793	1 480	3 953
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 450	1 305	145	145
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	327 172	86 376	240 796	264 015
	Autres immobilisations corporelles	265 023	113 867	151 156	123 886
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 142		15 142	12 511	
TOTAL (II)		616 060	207 341	408 720	404 509
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	749 079	2 332	746 747	664 827
	Autres créances	5 771		5 771	15 134
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	455 383		455 383	470 557	
Disponibilités	282 358		282 358	200 380	
Charges constatées d'avance	31 982		31 982	16 400	
TOTAL (III)		1 524 573	2 332	1 522 241	1 367 297
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		2 140 634	209 673	1 930 961	1 771 807

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

15 142

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2008

31/12/2007

		31/12/2008	31/12/2007
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	253 629	253 629
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	10 385	6 978
	Résultat de l'exercice	898	3 407
Subventions d'investissement	108 144	108 144	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	373 056	372 158
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	548 306	489 685
	Total des provisions	548 306	489 685
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	117 518	143 683
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 165	36 288
Dettes fiscales et sociales	813 637	710 999	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 279	4 521	
Produits constatés d'avance (1)		14 472	
	Total des dettes	1 009 599	909 964
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 930 961	1 771 807
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	898,09	3 406,75
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		916 989	909 964
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			3 930

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2008

31/12/2007

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 243 072		4 243 072	3 914 207
	Montant net du chiffre d'affaires	4 243 072		4 243 072	3 914 207
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			463 396	445 980
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			212 772	208 028
	Autres produits			156	395
	Total des produits d'exploitation (1)				4 919 396
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			29 858	32 436
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			581 111	577 011
	Impôts, taxes et versements assimilés			261 182	246 994
	Salaires et traitements			3 230 946	3 022 348
	Charges sociales du personnel			678 526	579 540
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			68 617	72 957
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				20 000	
- sur actif circulant			36	2 364	
Dotations aux provisions					
Autres charges			533	2 212	
Total des charges d'exploitation (2)				4 850 809	4 555 863
RESULTAT D'EXPLOITATION				68 587	12 748

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2008

31/12/2007

RESULTAT D'EXPLOITATION		68 587	12 748
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	150	173
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2 945	2 229
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 590	24 744
	Total des produits financiers	30 684	27 146
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 271	6 800
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 271	6 800
RESULTAT FINANCIER		24 414	20 346
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		93 001	33 094
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 123	127 187
	Sur opérations en capital	35 750	19 427
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	125 117	
	Total des produits exceptionnels	162 990	146 614
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 508	17 200
	Sur opérations en capital	56 764	17 894
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	184 821	141 208
	Total des charges exceptionnelles	255 093	176 301
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(92 103)	(29 687)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		5 113 071	4 742 370
TOTAL DES CHARGES		5 112 173	4 738 964
RESULTAT DE L'EXERCICE		-898	3 407

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 5 113 071 euros et un total charges de 5 112 173 euros, dégageant ainsi un résultat de 898 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2008 et finit le 31/12/2008.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles

Dans le cadre de la mise en place du règlement 2002-10 du CNC, l'entreprise applique la méthode simplifiée aux composants (sur une base, allocation aux composants 0%, allocation à la structure 100%).

Les immobilisations sont suffisamment détaillées pour ne pas nécessiter un nouveau redécoupage.

Le coût d'entrée des immobilisations est considéré comme conforme au règlement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements retraite

Les engagements de retraite s'élèvent au 31 décembre 2008 à 12 356,95 €.